

KAWTAL

KAWTAL F. ASSABA Pour le Développement et le Progrès

Récépissé N° 0230/ MIDEDEC

Tél : 46 98 21 11- 46081178 Email : kawtalassaba@yahoo.com



**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN ATELIER DE FORMATION EN
TECHNIQUES DE PREVENTION ET MODE DE TRANSMISSION DU
VIH/SIA ET LES DANGER DE LA CONSOMMATION DES DROGUES**

« DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA JEUNESSE DE KIFFA »

MAURITANIE

I - Introduction

L'Association Kawtal F.Assaba pour le développement et le progrès, est une organisation de base de 250 membres basée à Kiffa dans la Wilaya de l'Assaba. Elle a été créée le 18 Aout 2016 sous le récépissé N° 0230/MIDEC, du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC). La principale activité est la promotion du dialogue interculturel. Au-delà de cette mission fondamentale, KAWTAL est surtout très orientée sur la participation et l'implication de la jeunesse. Pour cela, elle compte renforcer les capacités des jeunes de Kiffa. C'est dans ce sens que Kawtal a sollicité et obtenu l'appui du FED qui lui a accordé un financement dans le cadre du projet prévention des conflits. Le financement ainsi obtenu vise à accompagner l'organisation et le renforcement des capacités d'un noyau de jeunes de kiffa. Cet appui devrait permettre à KAWTAL, de disposer d'un noyau de jeunes dont les capacités sont renforcées pour porter la voie des sans voie et participer activement au développement de Kiffa.

C'est dans le cadre que KAWTAL prévoit organiser une formation sur les modes de transmission et les techniques de prévention du VIH/SIDA au profit de 20 jeunes issues des association jeunes de kiffa/

1. Les objectifs et résultats

Objectif général : Contribuer à l'amélioration des connaissances des jeunes de kiffa du danger du VIH et de la consommation des drogues

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la participation des OCBs de Kiffa comme principaux acteurs de mobilisation communautaire de promotion de la lutte contre le sida et la consommation des drogues
- Outiller les participants des moyens de prévention et techniques de prévention du VIH.
- Outiller les participants pour prévenir l'utilisation des drogues et les recrutements pour la radicalisation et l'extrémisme

Résultat attendus

R1. Les différents aspects du VIH sont maîtrisés par les participants

R2. Les participants proposent plusieurs stratégies leur permettant de jouer leur rôle dans la promotion de la **lutte contre le VIH, la consommation des drogues et l'extrémisme violent**

R3. Un manuel de participant est produit

R4. Les participants ont les outils techniques pour la sensibilisation contre les méfaits du VIH, la consommation des drogues, et l'extrémisme

R5. Les participants ont les outils techniques de suivi des indicateurs de changement de comportement de la communauté en matière de consommation des drogues, du VIH et de l'extrémisme

III. Durée de la consultance et Plan de travail

Le travail se réalisera dans un délai maximum de 12 jours et le rapport final, après améliorations et corrections, doit être remis à KAWTAL au plus tard sept (7) jours après la fin de la formation.

Le contrat prend effet à partir de la date de sa signature par les deux parties et le paiement de la première tranche.

Le plan de travail de la mission devra inclure les phases détaillées ci-après:

- Réunion de cadrage avec le comité de pilotage pour une meilleure compréhension du contexte de la mission
- Elaboration du module de formation
- Élaboration d'outil pour l'utilisation du plaidoyer dans la mise en œuvre des activités des réseaux

Les propositions techniques doivent inclure un chronogramme dans lequel les phases proposées soient réparties dans le temps imparti.

IV. Rôles et Responsabilités des différentes parties

4.1 - KAWTAL

Le KAWTAL aura la responsabilité de réaliser toute la procédure administrative pour la sélection et le recrutement du/de la consultant/e.

4.2 - Le Comité de Pilotage :

- Valide les présents TDR ;
- Valide l'offre technique du/de la consultant/e ;
- Valide les outils méthodologiques proposés par le/la consultant/e ;
- Évalue et donne suite au rapport préliminaire ;
- Évalue et valide le rapport final.

4.3 - Le/la consultant/e :

- Planifie et exécute les actions approuvées dans le chronogramme de la mission ;
- Collabore avec le Comité de Pilotage ;
- Élabore le rapport final en y intégrant les remarques et recommandations du comité de pilotage ;

V. Profil du/de la consultant/e

Compte tenu du thème, le/la consultant/e devra disposer comme compétences obligatoires :

- Connaissance et expérience en techniques de plaidoyer.
- Connaissance et expérience technique avérée dans le développement
- Maîtrise des langues de la zone d'intervention du projet serait un atout (arabe hassaniya pular français..).

La proposition méthodologique sera accompagnée du curriculum du/de la consultant/e.

VI. Processus de sélection et de recrutement

Pour la formation en techniques de plaidoyer, le/la consultant/e devra présenter une offre technique et une offre financière détaillées. Ces offres seront évaluées en considérant entre autres, les aspects suivants :

- La clarté et viabilité de la proposition méthodologique, avec une attention spéciale par rapport à :
 - La pertinence de l'offre.
 - La cohérence des idées et des propositions.
- Le réalisme du plan de travail proposé en fonction du temps et des ressources disponibles ;
- Les connaissances du/de la consultant/e en plaidoyer;
- Expérience du/de la consultant/e dans la réalisation de ce type de formation ;
- La proposition budgétaire.

VII. Budget

Le/la consultant/e devra présenter une offre financière dans laquelle sera présentée une évaluation chiffrée des rubriques couvertes par le budget.

VIII. Modalités de Paiement

Le paiement s'effectuera en deux phases. 40% à la signature du contrat et 60% une fois délivré le rapport final et approuvé.

IX. Présentation de la Proposition

La proposition devra être présentée au plus tard **le 12 novembre 2017**, sous pli fermé, à l'Adresse suivante : **kawtalassaba@yahoo.com**